



-----  
DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE  
-----

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 12  
Nombre de pouvoirs : 1  
Membres votants : 13

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2023

Le trois juillet deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 27 juin 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Christine CAVARRETTA

### DEL2023\_051 : Enfance jeunesse - Règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires

Afin d'apporter des précisions sur la facturation des services, il convient d'adopter un nouveau règlement régissant l'organisation générale de l'accueil enfance jeunesse pour une entrée en vigueur à compter du 4 septembre 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.2121-29, L.2122-28, L.2122-29 ; L.2131-1 ; L.2221-3 et L.2331-2 ;

Vu la commission municipale enfance jeunesse du 4 mai 2023 ;

Vu la délibération DEL2023\_037 du 15 mai 2023 ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'abroger la délibération DEL2023\_037 du 15 mai 2023 ;
- D'approuver le nouveau règlement des services périscolaires et extrascolaires joint en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
Maire



Christine CAVARRETTA  
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 10 JUIL. 2023  
Publié le : 10 JUIL. 2023